

jusqu'à ce que soit compensée la baisse de 8 p. 100 qui frappera les prix d'exportation du poisson de ces gens si le dollar canadien en arrive au pair avec le dollar américain?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Non, je n'envisage pas...

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le très hon. député pose-t-il une question supplémentaire?

Le très hon. M. Diefenbaker: Non, monsieur l'Orateur.

[Plus tard]

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement, car il s'agit d'une affaire pressante. Les questions qui ont été posées aux deux ministres concernant l'industrie piscicole sont urgentes. Je regrette, mais la Chambre n'a pas semblé comprendre la réponse du ministre de l'Expansion économique régionale à la question sur les stimulants. Pour mettre les choses au point, la réponse devrait être nette, car sur la côte est, l'industrie est présentement dans un état de panique. J'aimerais que le ministre précise sa réponse, car je ne l'ai pas entendue et je doute que la Chambre l'ait entendue.

[Plus tard]

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, on m'a demandé si le gouvernement avait l'intention de modifier la loi sur les stimulants industriels. On n'a pas besoin d'amender la loi. On peut modifier le niveau des subventions, mais il n'est pas question de modifier la loi elle-même. D'ailleurs, en ce qui touche les usines de transformation du poisson, à l'heure actuelle, elles tombent sous le coup de la loi et je ne vois pas pourquoi l'honorable député veut que nous la modifions.

[Traduction]

M. Lundrigan: J'aurais une question supplémentaire à poser, monsieur l'Orateur, à la suite de cette réponse. Est-ce que le ministre des Finances ou son ministère a l'intention d'offrir des stimulants aux industries d'exploitation de la côte est et de la côte ouest du Canada, surtout à l'industrie de la pêche, afin de contrebalancer la perte de revenu qu'elles auront à subir par suite de la concurrence accrue sur les marchés américains?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ne vois pas comment [M. Lundrigan.]

l'accroissement de la concurrence pourra provoquer une baisse de revenu. Mon honorable ami doit admettre, je pense, que c'est pratiquement le contraire...

Des voix: En voilà assez!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Gander-Twillingate peut reprendre la parole. Je suppose qu'il a une question supplémentaire, mais elle ne doit pas se transformer en un débat entre lui et le ministre.

M. Lundrigan: Avec votre permission, monsieur l'Orateur, j'aimerais reformuler ma question afin que le ministre puisse la comprendre. Étant donné que 80 p. 100 des exportations canadiennes de poisson de la côte est vont aux États-Unis et que nos principaux concurrents pourront réduire leurs prix de 8 p. 100 si le dollar canadien est équivalent au dollar américain, le ministre peut-il nous dire si des subventions viendront compenser les effets très dommageables que cette industrie aura ainsi à subir et combler la différence ou la perte de 8 p. 100 pour l'industrie côtière de l'Est du Canada?

L'hon. M. Benson: C'est une pure hypothèse, monsieur l'Orateur; comment peut-on conjecturer que le dollar canadien montera de 8 p. 100? Il n'y a qu'à suivre de près les fluctuations du dollar canadien et agir alors en conséquence.

LA CONSOMMATION

COLOMBIE-BRITANNIQUE—PRÉSUMÉ REFUS D'UNE ENTREPRISE DE VENDRE SON PRODUIT À DES CANADIENS

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. A-t-il reçu un télégramme ou une dépêche de Duncan et Victoria, en Colombie-Britannique lui signalant que la société Bamerton Cement Works exporte du ciment, mais refuse d'en vendre aux résidents de la Colombie-Britannique, y compris ceux de l'île de Vancouver. Le ministre a-t-il reçu des plaintes à ce sujet? Prend-il des mesures à cet égard et, si oui, lesquelles?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, j'ai apparemment reçu le même télégramme que le député ce matin et je vais étudier l'affaire.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il chargé la Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du